

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 27/01/2016
Reference: BEUC-PR-2016-001

Les tests automobiles européens sur la bonne voie

La Commission européenne a présenté aujourd'hui sa proposition visant à réviser les règles encadrant la mise sur le marché des véhicules dans l'Union européenne.

La proposition prévoit un contrôle renforcé des méthodes de tests et davantage d'inspections des voitures déjà en circulation. Le Parlement européen et les Etats membres doivent au préalable approuver le texte.

Monique Goyens, Directrice générale du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), a commenté :

« Cette proposition de la Commission est un pas important dans la bonne direction. Effectuer des contrôles par sondage est plus que nécessaire. Si elle est correctement mise en œuvre, cette mesure permettra enfin de dissuader les fraudeurs.

« Les relations privilégiées entre les constructeurs automobiles, les autorités nationales et les services de test doivent cesser à tout prix. Nous comptons maintenant sur le Parlement et les Etats membres pour garantir l'autonomie des procédures d'autorisation et de contrôle.

« Les autorités des quatre coins de l'Europe ont échoué à mettre au grand jour le logiciel frauduleux de Volkswagen. Plus généralement, depuis trop longtemps, les consommateurs ne peuvent pas faire confiance aux chiffres officiels de consommation de carburant fournis par les constructeurs. Si le système européen d'approbation des véhicules de tourisme n'est pas revu de A à Z, il est évident qu'un nouveau scandale d'émissions automobiles éclatera. »

FIN

Bureau Européen des Unions de Consommateurs AISBL | Der Europäische Verbraucherverband

Rue d'Arlon 80, B-1040 Brussels • Tel. +32 (0)2 789 24 01 •

press@beuc.eu • www.beuc.eu • www.twitter.com/beuc

EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45



This press release is part of an activity which has received funding under an operating grant from the European Union's Consumer Programme (2014-2020).